



La feuille *Villiatonne*

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ décembre 2011 – Numéro 11



Joyeux Noël et bonne année



Editorial

Chers Villiatonnes, Villiatons,

En cette fin d'année, où une certaine morosité ambiante nous gagne, essayons de garder le sourire en regardant devant nous, notamment sur notre village en plein changement.

Je compte sur vous tous, en particulier vous les nouveaux habitants ayant choisi Villié-Morgon pour y résider. Vous êtes de plus en plus nombreux, mais il ne faut pas que notre village devienne un village dortoir. Nous avons la chance d'avoir à disposition : Ecoles, Collège, Garderie, Commerces, Services médicaux, etc... tout cela se doit d'être un trait d'union entre vie résidentielle, associative et commerçante de notre village. A l'heure actuelle tant de villages à la campagne pleurent leurs commerces, réalisons quelle chance nous avons d'avoir les nôtres, à nous tous d'y contribuer.

Le 6 janvier 2012, à 19 heures, anciens et nouveaux habitants, vous êtes conviés à la salle des fêtes pour la présentation des vœux du Maire et de son conseil municipal afin de passer un moment convivial ensemble.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous de très heureuses fêtes de fin d'année, et vous présente mes vœux les meilleurs pour l'année 2012.

Pierre Savoye, Maire

SOMMAIRE

Editorial	1
Informations municipales	2
Environnement	3
Fleurissement	4
A.I.A.S.A.D.	5
Les brèves des réunions du Conseil	6
Chronique Villiatonne	7
Agenda, Etat civil	8

Finances et Gestion

Dernière ligne droite avant la fin de cette année 2011... Un petit bilan sur l'évolution des projets en cours.

PROJET CENTRE BOURG

Nous vous avons annoncé un planning lors de l'édition de la dernière Feuille Villiatonne, force est de constater que de nombreux éléments ont fait que l'opération a pris du retard.

Enfin s'il faut donner un calendrier, sachez que la démolition confiée à l'entreprise REMUET, a été parfaitement menée, nous permettant ainsi de nous rendre vraiment compte de la physiologie des lieux. Le projet bibliothèque reste identique à celui prévu alors que le projet de surface devrait s'en trouver modifié. L'étape actuelle en est donc au dépôt du permis de construire définitif.



Avant démolition



Après démolition

AMENAGEMENT DU PLATEAU SPORTIF AUX ABORDS DU COLLEGE

Le projet suit son cours, nous arrivons à la consultation des entreprises avant le choix et l'exécution des travaux. Vous avez déjà pu le remarquer : la haie et les arbres qui se seraient trouvés à l'est du futur terrain synthétique, ont été abattus pour des raisons de sécurité et d'entretien futur.

AMENAGEMENT VOIRIE

Comme vous avez pu remarquer, un petit parking a été créé au centre du bourg en face de la caserne des pompiers.

Puisque l'on parle de caserne des pompiers, vous avez pu lire que le département stoppait toutes nouvelles constructions de caserne, ainsi les espoirs de construction sur le terrain acquis proche du cimetière sont réduits à néant pour l'instant. Une nouvelle voie s'offre peut-être à nous dans le rachat des bâtiments de l'entreprise Favreau au bourg à condition que cette entreprise puisse étendre ses locaux au sein de la zone artisanale des Marcellins ; l'emplacement ainsi que la configuration des locaux pourraient être propices à l'aménagement des lieux en nouvelle caserne.

Une zone praticable sécurisée pour piétons, poussettes et fauteuils roulants a également été aménagée rue Ronsard pour rallier le centre du bourg et les écoles, par un marquage au sol et l'élargissement du trottoir côté café Bonhomme.

Pour le reste, entretien des bâtiments, parc locatif, les choses suivent leur cours sans problème particulier puisque tous les logements sont occupés, un appartement au sein du château de Fontcrenne devrait se libérer et être restauré pour être remis à la location courant 2012.

Au niveau finances, les budgets prévus sont respectés.

Voilà pour ce cours « rapport ». Espérant répondre à vos attentes, nous vous souhaitons bonne lecture, de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une excellente fin d'année.

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

Villié-morgon : un village fleuri au cœur des crus du beaujolais

Voilà déjà 4 ans que la commission environnement fleurissement a en charge la mise en valeur des différents espaces publics de la commune, et 4 ans que nous participons au concours des « Villes et Villages Fleuris de France ». Chaque année nous progressons.



Nous avons fait un grand pas avec le fleurissement été 2011 : nous avons eu le passage du Jury d'Arrondissement de Villefranche qui a beaucoup apprécié les différents massifs (espèces variées, bon équilibre des volumes). De ce fait, il nous a signalé au Jury Départemental qui est venu pour la 1ère fois faire aussi sa petite visite à Villié-Morgon. Voici ses commentaires élogieux : « nous apprécions l'entretien et le fleurissement de la commune, le beau parc à proximité de la mairie et du caveau agrémenté de volières et d'animaux bien soignés, bien entretenus. Nous notons la participation des habitants et de l'école. Le dynamisme de l'équipe municipale permettra de poursuivre l'aménagement floral de la commune ».

Avec de tels compliments nous pouvons espérer être sur la bonne voie pour la 1ère fleur... mais la concurrence est rude et il faut encore beaucoup travailler. Conception des massifs, idées nouvelles, augmentation du nombre de bénévoles pour l'entretien (désherbage, nettoyage des fleurs fanées, arrosage) car les employés municipaux, malgré le sérieux de leur travail, ne peuvent pas tout assumer.

Il faut aussi respecter la propreté du village et chacun doit y apporter sa contribution : mettre sa poubelle la veille du ramassage près des containers ou mieux dans un container car autrement elle peut être éventrée par un chien et trainer ainsi plu-

sieurs jours, ne pas hésiter à se baisser pour ramasser un papier, une bouteille de soda, de vieux paquets de cigarettes et les mettre dans les nombreuses poubelles à votre disposition.

Les enfants sont très sensibilisés par leurs enseignants et n'hésitent pas à le faire mais d'autres, plus grands, commettent encore trop d'incivilités : déjections canines non ramassées, courses de moto ou vélo cross dans le parc qui abîment les allées, les pelouses et les plantations, tags et dégradations dans le petit chalet offert par nos amis allemands et qui est situé dans l'aire de jeux au fond du parc.



Alors un petit effort et nous serons fiers de montrer un beau visage de Villié-Morgon aux nombreux touristes qui sont heureux de se prendre en photo devant les chars fleuris.

Merci aux bénévoles, merci aux employés municipaux. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour nous aider, l'ambiance est bonne, vous serez très bien accueillis et heureux du travail accompli pour la collectivité.



Pour la commission environnement : Suzette Loron

Concours des maisons et commerces fleuris 2011



C'est le mercredi 27 juillet que nos voisins de Quincié, Beaujeu et Lantignié accompagnés de Suzette, Eliane et Pascal ont parcouru le village pour noter les maisons et commerces participant au concours du fleurissement communal.

Cette année il y a du changement sur le podium puisque ce sont sur la 1ère marche : Marie-Claude et Claude Merle, suivis de Jeanne Guérin et Pierre Bricage, et, en 3ème position : Tina et Tonio Pocchi qui font une superbe remontée depuis la 14ème place en 2010 pour leur première participation. Bravo.

4ème Brigitte et Maurice PETIT

5ème Nicole et René Desmules belle remontée aussi (13ème en 2010)

6ème Suzette Loron et Bernard Bonnat

7ème Françoise et Bernard Donzel

8ème Mireille et Régis Foillard

9ème Christine et Pascal Cruzado : bravo pour une 1ère participation

10ème Marcelle et Georges Gauthier

11ème Andrée et Daniel Labruyère : bravo pour une 1ère participation

12ème Paulette et Roland Lacouture

13ème Marie-Louise Descombes

14ème Marie-Pierre et Michel Dufour

15ème Nelly et Pascal Chavy

Voici la liste des 15 premiers sur un total de 30 maisons.

En ce qui concerne les commerces Eliane et Alain Pralus «Le Morgon» partagent la 1ère marche avec Jacqueline et Alain Ter « Hôtel Restaurant Le Villon »

3ème marche Maison de retraite de l'Alouette

4ème Auberge du Col du Truges

5ème Un nouveau « Le 12 » : bravo

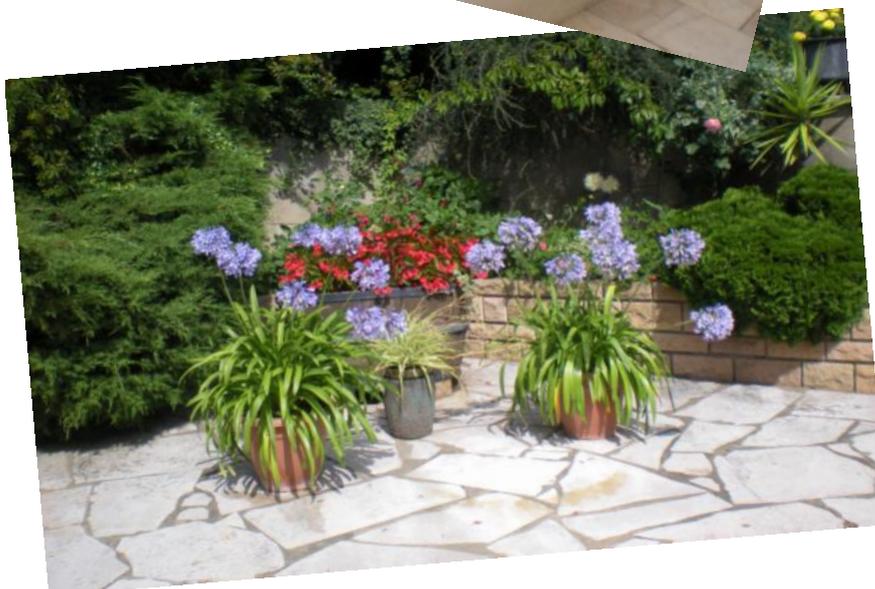
6ème Pharmacie Calot

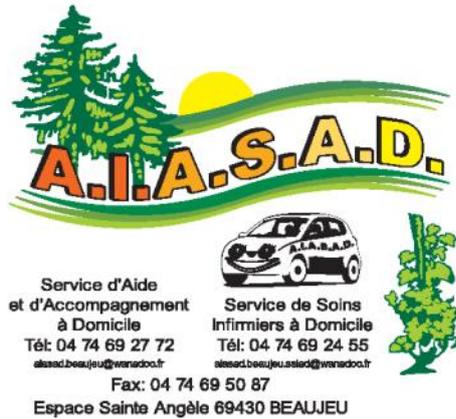
7ème l'Atelier

8ème Relais des Caveaux

Félicitations à tous pour la qualité du fleurissement qui s'améliore d'année en année et surtout pour votre contribution à l'embellissement du village, souhaitons être encore plus nombreux en 2012.

Tous les participants seront récompensés le vendredi 6 janvier 2012 lors des vœux du Maire et du Conseil qui aura lieu à la salle des fêtes à partir de 19 heures.





Les informations publiées dans le bulletin 2011 ont une suite ...

Fin 2010, nous nous préparions pour le renouvellement de notre Certification Qualité. Ce renouvellement nous a été accordé sans aucune remarque, en février 2011. Nous continuons, bien sûr, à veiller aux engagements pris.

Le SSIAD avait été autorisé pour 80 places (dont 5 pour personnes handicapées) au lieu de 60, et 8 places supplémentaires avaient été accordées dès le 1er juillet 2010. En juillet 2011, sur les 12 places restantes, 9 ont été créées, et 3 places pour personnes handicapées sont en attente de financement spécifique. Cette extension conduit progressivement à des embauches : on compte actuellement 2 infirmières (depuis le 1er janvier) pour seconder l'infirmière coordinatrice, 19 aides-soignantes et 1 aide médico-psychologique (représentant 15,5 équivalents temps plein). On voit donc beaucoup les voitures blanches, porteuses du logo de l'AIASAD, sur les routes des cantons de Beaujeu et Monsols.

Nous avons noté une reprise de l'activité de portage de repas sur le nord du canton, après le retour à l'hôpital de Beaujeu pour la fourniture des plateaux. Elle s'est confirmée puisque sur l'ensemble du canton de Beaujeu 2000 repas de plus ont été servis en 2010 (5080 en 2009 – 7109 en 2010). Merci aux porteurs qui s'investissent avec une bonne dose d'attention et d'amitié.

L'AIASAD s'implique dans de nouveaux projets

Le gouvernement met en oeuvre un plan Alzheimer 2008-2012 qui prévoit un certain nombre de mesures en direction des personnes atteintes de cette maladie ou de maladies apparentées. Une mesure concerne plus spécialement l'Aide à Domicile. Il s'agit de la création d'équipes mobiles sur plusieurs cantons, composées de personnels spécialisés, qui peuvent dépendre d'un SSIAD de plus de 60 places: ce sont les Equipes Spécialisées Alzheimer (ESA). Il s'agira d'interventions à domicile visant à améliorer ou à préserver l'autonomie de la personne dans sa vie quotidienne et à soutenir ses proches. Une ESA est donc bien

adaptée à la réalité des besoins dans notre territoire, nous les avons étudiés avec précision. En ce qui concerne la dispersion de l'habitat dans une zone rurale, qui sera peut être considérée comme un obstacle majeur, notre expérience des longues distances et de nombreuses simulations réalisées en incluant plusieurs cantons prouvent le contraire.

Mais l'AIASAD ne s'est pas contentée de ces études, elle a proposé qu'une ESA soit basée au SSIAD de Beaujeu, dont justement l'expérience peut être utile. C'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui va maintenant déterminer le «maillage» du Nord Beaujolais après étude des différentes candidatures. Lorsque ce bulletin paraîtra, la décision finale sera sans doute prise.

Voici en chiffres le volume de nos interventions dans votre commune.

Du 1er janvier au 30 septembre 2011

	Ensemble de l'activité	dont VILLIE MORGON
Service de soins :		
Personnes soignées :	117	13
Aide ménagère :		
Heures réalisées :	36 082	3 914
Personnes aidées :	304	39
Service mandataire :		
Heures réalisées	7 364	575
Employeurs :	35	5
Portage de repas :		
Repas livrés	6 940	527
Personnes ou familles servies	56	3
Petit bricolage : Heures réalisées	0	0
Personnes aidées :	0	0
Nombre d'intervenantes	83	7

Horaires d'accueil dans les locaux et permanence téléphonique

Du lundi au vendredi: **de 8H30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30**

Le Samedi: **de 10h00 à 11h30**

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr

Soins: aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>

Séance du 20 juillet

Antenne SFR

Mr DAUTUN informe le Conseil Municipal que la convention du relais de radiotéléphonie (SFR) arrive à échéance le 1er Août 2011.

SFR demande une prolongation de la convention d'un an pour le temps du démantèlement de l'antenne et trouver un autre site d'installation.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

REFUSE la prolongation de cette convention.

DIT que l'antenne devra arrêter de fonctionner au 1er Août 2011.

Subvention

le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE d'attribuer une subvention de 2.00 € par jour et par enfant de VILLIE-MORGON :

-Au Centre de Loisirs des 3 Ballons (BELLEVILLE).

-Au Centre Aéré de VERNAY (Amicale Laïque de BEAUJEU)

-Aux Colonies de Vacances UFOVAL (UCOL de BEAUJEU)

Et autres colonies de vacances le cas échéant.

DECIDE d'attribuer une subvention de 4.00 € par jour et par enfant de Villié-Morgon pour le Centre de Loisirs de Villié-Morgon.

Périmètre de la Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à un vote sur les modifications territoriales des Communautés de Communes que le préfet propose.

Il y aurait fusion entre les Communautés de Communes :

CCRB : Communauté de Communes Région de Beaujeu

CCHB : Communauté de Communes Haut Beaujolais (MONSOLS)

CCBVS : Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône

1er Choix : CCRB Seule

2ème Choix : CCRB + CCHB

3ème Choix : CCRB + CCBVS

Ces décisions sont soumises au vote du Conseil Municipal

1er Vote : Accepter ou pas le schéma du Préfet sur les modifications territoriales des Communautés de Communes (qui correspond au choix 2)

Sur 16 bulletins de vote : OUI : 2 ; NON : 13 ; BLANC : 1

2ème Vote : Si regroupement il y a, quel regroupement ?

Sur 16 bulletins de Vote : CCRB Seule : 0 ; CCRB + CCHB : 0 ;

CCRB + CCBVS : 14 ; BLANC : 2

Changement de bureau de vote

Une modification des bureaux de vote de la commune sera faite au plus vite. Par Circulaire n°27/2011 de la Préfecture du Rhône, il est demandé aux communes de faire une répartition géographique des électeurs et électrices sur les 2 bureaux et non plus alphabétique.

Séance du 14 septembre

Subventions

Plusieurs requêtes formulées par l'école Saint-Joseph :

1 Demande de prise en charge des élèves de maternelle, à titre exceptionnel.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

2 Versement immédiat du solde 2010-2011 initialement prévu en décembre, soit 862.04 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

3 Versement des deux derniers rattrapages sur la subvention 2011-2012. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

4 Modification des échéances de versement soit 5 000 € en janvier 2012 et le solde en mai 2012. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de Monsieur PERRUT souhaitant apporter un soutien financier auprès d'une association communale. Le Conseil Municipal décide de proposer l'association « Festi villié ».

Séance du 12 octobre

Fête des Crus

Monsieur DAUTUN donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par la Commission « finances » de la Fête des Crus. La mise en place de ces journées engendre des coûts importants et il faut des partenaires financiers pour mener à bien ce projet. Après délibération, le Conseil Municipal unanime, **ALLOUE** la somme de 10 000 € et **PRECISE** que cette subvention sera remboursée si la Fête des Crus engendre des bénéfices.

Séance du 9 Novembre

Taxe d'Aménagement

Monsieur DAUTUN rappelle au Conseil Municipal que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe locale d'équipement et de participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1er mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1er janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égoût (PRE).

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5 %.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2014). Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Premier Thé Dansant du Temps Libre

Dimanche 27 novembre Jeannine Monnet et son bureau organisaient pour la première fois un thé dansant à la salle des fêtes. Toute l'après-midi Sylvie (la lauréate de « n'oubliez pas les pa-



roles » de l'émission de Nagui) et son collaborateur Jean-Pierre ont fait virevolter les nombreux couples ont enchanté toutes les personnes présentes par leurs belles voix et leur dynamisme propices à créer une chaleureuse ambiance.

Les tables étaient bien décorées, les diverses boissons chaudes et froides servies, accompagnées d'assiettes de petits fours. Ce fut une bonne après-midi de détente qui faisait oublier la grisaille du temps.

Cette manifestation a connu un beau succès, elle sera reconduite l'an prochain.

Le Temps Libre organise tout au long de l'année de nombreuses activités auxquelles tout le monde peut participer.

Voici quelques dates à retenir :

Mardi 27 décembre 2011 : dégustation de la bûche de Noël

Mardi 10 janvier 2012 : dégustation de la galette des Rois

Vendredi 27 janvier 2012 : repas au restaurant « Le Morgon » chez Pralus

Merci à Jeannine et à toute l'équipe du Temps Libre qui se dévouent sans compter pour rassembler toutes les générations. Bonne continuation pour 2012, mais c'est bien parti !

Suzette Loron



Agenda Décembre

Vendredi 9	Passage du Bamin'ou Salle des fêtes
Jeudi 15	Cinéma - Sou des Ecoles Salle des fêtes
Vendredi 16	Arbre de Noël de l'école Saint-Joseph Salle des fêtes
Vendredi 16	Concert de la chorale In Vino Musica
Samedi 17 & Dimanche 18	Salle des sports
Dimanche 18	Loto - Comité d'entraide et Festivillié Salle des fêtes
Mercredi 21	Heure du Conte 11h00, Bibliothèque
Jeudi 22	Don du sang Salle des fêtes

Janvier

Jeudi 5	Passage du Bamin'ou Salle des fêtes
Vendredi 6	Vœux du Maire Salle des fêtes
Samedi 7	Passage du flambeau des classes Salle des fêtes
Dimanche 15	Concours de belote - Basket salle des fêtes
Samedi 28	Soirée des classes en 2 Salle des fêtes
Dimanche 29	Loto de l'Harmonie Salle des fêtes

Février

Jeudi 2	Passage du Bamin'ou Salle des fêtes
Vendredi 10	Cinéma - Sou des Ecoles Salle des fêtes

Mars

Samedi 3 & Dimanche 4	Fête des Conscrits des classes en 2 Samedi 19h : Défilé humoristique Dimanche : grande fête des Conscrits
Samedi 10	Concours de boules Boulodrome
Dimanche 18	Marche de l'Espoir Salle des fêtes
Samedi 24	Soirée dansante - Ecole Saint-Joseph Salle des fêtes
Vendredi 30	Loto - Sou des Ecoles Salle des fêtes
Samedi 31	Soirée du Basket Salle des fêtes

Etat Civil

Naissances

9 juillet 2011	Anna BARDET--DESVIGNES
6 août 2011	Sidney SAPIN
22 août 2011	Juline Karine MOISSONNIER
24 août 2011	Antoine PAIRE
7 septembre 2011	Mélinda Romane JORRY
9 septembre 2011	Marguerite Claire Marie MILLIAT
3 octobre 2011	Tom BISSON
8 octobre 2011	Baptiste Thierry Sébastien Claude GROSSAT

Mariages

Aline Aimée Yvonne STEIGER & Frédéric GERARDI
Le 2 juillet 2011

Isabelle Françoise MEOT & Cyril TOURNISSOUX
Le 9 juillet 2011

Anne-Laure BOULAND & Mathieu Jean-Claude Bernard CHERRIER
Le 23 juillet 2011

Christiane Louise Pierre VERBELEN & Adrian Francis MARSHALL
Le 27 août 2011

Amélie MOUVANT & Christophe POULARD
Le 22 octobre 2011

Béatrice CULAS & Maurice René KAISER
Le 29 octobre 2011

Décès

16 août 2011	Joséphine CHAGNY veuve SORNAY
30 août 2011	Jean BERGERON
5 septembre 2011	Joffrey Ludovic LOPEZ DE GAMARRA
28 septembre 2011	Pierre Antoine PIRON
9 novembre 2011	Claude Marcel SAFFROY
19 novembre 2011	Pierre Marie GEOFFROY

Bulletin édité par la Commission Communication
Commune de Villié-Morgon

Site : www.commune-villie-morgon.com

Courriel : mairie@commune-villie-morgon.com

Numéro 11 ♦ Tiré à 850 exemplaires